



À tous les responsables des communications au sein des municipalités membres de la RIDT

Comme responsable des communications au sein de votre municipalité, vous jouez un rôle important dans l'information à votre population.

À ce jour, tous les services planifiés à la RIDT sont en place, à savoir le matériel distribué pour le compostage domestique, les points d'apport volontaire, les écocentres et les nouveaux dépôts dans chaque municipalité, ainsi que tous les autres services réguliers liés aux collectes et traitements des matières recyclables et de déchets.

Toutefois, les résidents ont encore besoin d'être informés sur ces différents services et leur mode de fonctionnement.

Plus que jamais, votre aide nous est précieuse afin de relayer l'information.

À chaque début de mois, nous vous enverrons un courriel regroupant des « prêts-à-publier » avec texte et photo à l'appui dans le but de faciliter la transmission de l'information aux citoyens. Suite à un court sondage auprès de chacune des municipalités, nous avons décidé d'identifier des sujets prioritaires, dit : « essentiels » et d'autres « complémentaires ».

Vous pourrez ainsi décider de relayer rapidement ces informations que ce soit par votre bulletin municipal, votre site web et/ou votre page Facebook.

Aussi, n'hésitez pas à nous suivre sur Facebook à « RIDT Environnement » et à repartager les sujets d'intérêt dans chacune de vos communautés.

Pour finir, visitez notre site web ridt.ca pour de l'information à jour et assurez-vous d'avoir, sur votre propre site web municipal, au moins un lien qui renvoie vers celui de la RIDT.

En attaché, vous trouverez notre première communication pour le mois de novembre.

Merci de votre bonne collaboration. Ensemble, nous ferons plus et mieux.

L'équipe de la RIDT.



COMMUNICATIONS AUX MUNICIPALITÉS

NOVEMBRE 2022

Les sujets essentiels du mois

Nettoyage des terrains avant l'hiver

Novembre marque le temps idéal pour le nettoyage des terrains avant l'hiver.

Ce faisant, chaque propriétaire doit souvent gérer des quantités importantes de matériaux que cela soit des résidus verts comme les feuilles d'automne, des matériaux de construction/démolition ou des meubles et accessoires.

Rappelons qu'il est maintenant **interdit de jeter des résidus verts et des feuilles mortes au poubelle**. Plusieurs options s'offrent à vous pour éviter leur enfouissement :

- En les déchiquetant avec la tondeuse et les laissant sur place. C'est ce qu'on appelle le **feuillicyclage**, un engrais naturel qui enrichira vos sols
- En faisant **un paillis pour vos plates-bandes** du printemps prochain
- En faisant une réserve de **matières brunes** pour votre compostage domestique
- En les apportant, avec vos branches, dans l'un des 4 **écocentres** ou des 16 **dépôts municipaux** qui sont présents dans chaque municipalité. Informez-vous ! Il y en a un à proximité.

N'hésitez pas à remplacer cette phrase par plus de précision sur la solution existant dans votre municipalité !

Gérer ses matières organiques même l'hiver

Le compostage domestique est possible l'hiver même si l'activité à l'intérieur ralentit fortement.

Si vous prévoyez de l'utiliser moins durant la période froide, n'oubliez pas qu'il existe une autre solution simple : le conteneur qui sert de point d'apport volontaire (PAV) tout près de chez-vous. Ces conteneurs pour matières organiques peuvent recevoir tous les résidus d'origine animale ou végétale.

Utilisez votre récipient de cuisine ou procurez-vous gratuitement une chaudière de 5 gallons pour en faire le transport.

Contactez **votre bureau municipal** pour avoir une chaudière de 5 gallons ou la liste des matières acceptées.

Ajustez les infos et nommez les emplacements des différents conteneurs qui sont en PAV dans votre municipalité.

Les écocentres accessibles gratuitement toute l'année

Saviez-vous que les 4 écocentres du Témiscouata accueillent plus de 31 000 utilisateurs chaque année. Ils permettent de détourner de l'enfouissement autant de matériaux que l'ensemble des poubelles collectées annuellement chez les citoyens

Le 28 novembre prochain, les écocentres passent à l'horaire d'hiver mais ils restent ouverts quand même avec un accès gratuit. Retour à l'horaire estival le 16 avril 2023.

Pour aller plus loin, consultez les sujets complémentaires au verso ...

N'hésitez pas à utiliser les images présentes plus bas et en pièce jointe du courriel d'information.

Pour aller plus loin, les sujets complémentaires

Que faire des piles lors du changement d'heure

Le changement d'heure aura lieu dans la nuit du 5 au 6 novembre, soit plus exactement le dimanche 6 novembre à 2 h du matin. Nous reculerons alors d'une heure et nous reviendrons à l'heure normale de l'Est (heure de l'hiver).

Pour votre sécurité, profitez-en pour changer également les piles dans vos détecteurs de fumée.

Et souvenez-vous que pour protéger votre environnement, elles ne doivent pas se retrouver aux déchets.

Apportez-les à un écocentre ou à un dépôt participant à la Mini-Collecte (écoles et bureaux municipaux).

N'hésitez pas à remplacer cette phrase par plus de précision sur la solution existant dans votre municipalité !

Des montagnes de vieux pneus

Bientôt, le froid, la neige et la glace ! Impossible de passer à côté, la loi oblige tous les véhicules d'être équipés de pneus d'hiver au plus tard le 1^{er} décembre. Jusqu'au 15 mars 2023, tous les conducteurs devront avoir des pneus avec le pictogramme autorisé par le Code de la sécurité routière sous peine de recevoir une amende allant jusqu'à 300 \$.

Mais que faire avec mes pneus usés ? Votre garagiste peut les reprendre sans frais grâce au programme provincial mis en place. Vous pouvez aussi les apporter dans l'un des 4 écocentres de la région.

Au Témiscouata, près de 32 000 pneus usagés ont ainsi été récupérés l'année dernière.

Abonnez-vous à notre page Facebook « RIDT Environnement » pour plus d'information ou visitez notre site ridt.ca

Voici quelques exemples d'autres sujets qui seront abordés sur notre page Facebook prochainement

- « Bon coup pour l'environnement » - Les comptoirs de linge et friperies
- Comment placer ses bacs roulants pendant l'hiver
- Se préparer pour un Noël plus « écolo »

Vous souhaitez aborder un autre sujet en lien avec les services de la RIDT, contactez-nous.

L'équipe de la RIDT



Matières acceptées

DANS LE CONTENEUR DE MATIÈRES ORGANIQUES

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

Restes de table	Café (marc et filtres) Sachets de thé et tisane	Coquilles (noix et autres)	Desserts, sucreries, gâteaux, confitures et sucres
Pain, pâtes, riz, farine et produits céréaliers	Poissons (incluant les arêtes)	Produits laitiers	Aliments froids, en sauce ou liquide (petite quantité)
Fruits de mer (incluant les carapaces et les coquilles)	Fruits et légumes	Vandes et volailles (incluant les os et le gras)	Oeufs et coquilles

AUTRES MATIÈRES COMPOSTABLES

Emballages de nourriture en papier ou carton (pizza, boîtes, moules à muffin)	Papier brun, parchemin ou sacs de papier	Essuie-tout, serviettes de table et mouchoirs
Journaux, papiers souillés et nappes de table	Vaisselle de carton ou compostable	Fleurs et plantes

Matières refusées

DANS LE CONTENEUR DE MATIÈRES ORGANIQUES

Plastique **Verre** **Métal**

Matières recyclables (plastique, verre, métal)	Containants en verre	Containants en métal	Sacs de plastique
Vaisselle en plastique	Liquides en grande quantité	Poussières d'aspirateur	Tetra Pak
Styromousse	Textiles	Résidus domestiques dangereux (huile, peinture, piles, etc.)	Céramique

Quelques trucs...

- Placez un contenant pour le compost à chaque endroit où se trouve une poubelle.
- Évitez de mélanger les matières compostables et non compostables au moment de ramasser les tables.
- Nettoyez et rincez régulièrement vos contenants à matières organiques avec une eau savonneuse ou vinaigrée.
- Gardez le couvercle du conteneur fermé et étanche pour éviter les insectes et les odeurs.
- Idéalement, mettez les matières organiques en vrac dans le conteneur. Si vos matières sont dans des sacs, utilisez seulement des sacs compostables ou en carton.

Au Témis compost

ridt.ca





Témiscouata-sur-le-Lac

(Quartier Cabano)

854-7318 | 53, route 232 Est

Squatec

855-5484 | 90, route 295 Nord

Pohénégamook

893-2571 | 480, rue du Parc industriel

PÉRIODE HIVERNALE

28 novembre 2022 au 16 avril 2023

Lundi

Fermé

Mardi

Fermé

Mercredi

Fermé

Jeudi

Fermé

Vendredi

Fermé

Samedi

8 h à 12 h

13 h à 16 h

Dégelis et lieu d'enfouissement technique

853-2172 | 297, route 295

Lundi

13 h à 16 h

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

Fermé

PÉRIODE HIVERNALE

28 novembre 2022 au 16 avril 2023

8 h à 12 h et 13 h à 16 h



Où vont ces objets ?



Piles

Elles contiennent des métaux lourds dangereux.

Ces métaux lourds sont éliminés de manière sécuritaire et les autres composants sont recyclés pour la fabrication de nouvelles piles ou autres objets.



Cartouches d'encre

Même si elle est vide, une cartouche peut encore être réutilisée lorsqu'elle est envoyée vers le bon recycleur.

Elles peuvent aussi être envoyées à certaines causes pour aider à financer des projets.



Attaches à pain

Trop petites pour être mises seules dans le bac de recyclage, elles sont regroupées pour être envoyées vers des recycleurs.

Elles peuvent aussi être envoyées à certaines causes pour aider à financer des projets.



Goupilles aluminium

Trop petites pour être mises seules dans le bac de recyclage, elles sont regroupées pour être envoyées vers des recycleurs.

Elles peuvent aussi être envoyées à certaines causes pour aider à financer des projets.



Cellulaires

Les cellulaires sont pris en charge par le programme Recycler mes électroniques de l'ARPE-Québec et



Lunettes

Toutes les lunettes de vue ou de soleil, en bon état ou légèrement abîmées.



Casquettes

Toutes les casquettes en bon état.

Elles sont envoyées à Optométristes Sans Frontières.

Les bacs sont pleins !

Appelez-nous pour que les boîtes soient vidées dans les meilleurs délais.

En attendant, vous pouvez stocker les matières dans d'autres contenants. Il est important d'éviter de mélanger les différentes matières.

